

L'OCCUPATION EST IMPORTANTE POUR LES PORCS À L'ENGRAIS

Roland Weber, Agroscope

Afin de respecter les besoins des porcs à l'engrais, il est important de mettre à leur disposition du matériel approprié pour les occuper. Comme leurs ancêtres les sangliers, les porcs domestiques ont besoin d'explorer leur environnement à la recherche de nourriture. Ils aiment fouir et creuser par exemple. S'ils n'ont pas la possibilité de se livrer à ces comportements, les porcs à l'engrais peuvent s'en prendre à leurs congénères, ce qui peut aller jusqu'à la morsure de la queue ou caudophagie. Pour l'éviter, on coupait autrefois la queue des porcelets. Cette pratique est toutefois interdite depuis le 1^{er} septembre 2008. L'absence de matériel pour les occuper est le principal facteur de caudophagie. Le Centre spécialisé dans la détention convenable des ruminants et des porcs de l'OSAV a donc étudié les matériaux susceptibles d'être attrayants pour les porcs à l'engrais et de le rester pendant une période prolongée.



Informations complémentaires

Détenir des porcs: www.blv.admin.ch/porcs

Informations spécifiques sur les porcs: www.blv.admin.ch/info/porcs

Centre spécialisé dans la détention convenable des ruminants et des porcs de Tänikon: www.blv.admin.ch/ztht

Etude intégrale «Matériaux d'occupation pour les porcs»:

saisir le code suivant sur www.osav.admin.ch: d_25640_fr

Les porcs doivent pouvoir s'occuper en permanence

Depuis le 1^{er} septembre 2013, l'ordonnance sur la protection des animaux exige que les porcs puissent s'occuper en permanence avec de la paille, du fourrage grossier ou d'autres matériaux semblables. Les matériaux d'occupation adaptés doivent pouvoir être mâchés, rongés et mangés et ne doivent pas être toxiques. Les chaînes et les jouets tels que les anneaux et étoiles à dentition ne sauraient être les seules possibilités d'occupation parce qu'elles ne sont pas malléables et que les animaux s'en désintéressent rapidement.

Les origines de ce besoin qu'ont les porcs domestiques de s'occuper leur vient de leurs ancêtres les sangliers. Ces derniers passent des heures en quête de nourriture. Pour cela, ils fouillent et creusent le sol à la recherche de racines, rongent des branches, broutent de l'herbe, grignotent des glands et des noix et ne rechignent pas devant des insectes et des vers. Ces omnivores fractionnent leur nourriture en nombreuses petites portions jusqu'à satiété.

Cet instinct est resté chez les porcs domestiqués. Lorsqu'on place des porcs domestiques issus d'un élevage traditionnel dans un parc d'exercice proche de l'état naturel comportant un pré, des

buissons et des arbres, ils consacrent environ 70% de leur temps à chercher leur pitance et à l'ingurgiter. Faute de possibilités d'occupation, les porcs reportent leur comportement exploratoire sur les éléments d'aménagement de leur box ou sur le corps de leurs congénères, ce qui peut conduire à la caudophagie chez les porcs à l'engrais.

LES MATÉRIAUX PROPOSÉS EN ALTERNANCE ONT L'ATTRAIT LE PLUS FORT POUR LES PORCS.

On redoute la caudophagie chez les porcs à l'engrais

La caudophagie est un trouble du comportement que l'on rencontre principalement chez les porcs à l'engrais détenus dans un environnement monotone. Dans de tels systèmes, les porcs, par désœuvrement, portent leur attention sur le corps des animaux qui partagent leur box et commencent par mordiller leur queue. La caudophagie est le plus souvent précédée par une période où la queue est mâchonnée et tétée. A ce stade, aucune morsure réelle n'a lieu. Ces comportements peuvent

entraîner de petites plaies ouvertes au niveau de la queue. Comme le saignement constitue généralement une attraction supplémentaire pour les animaux du box, la situation peut très vite dégénérer si plusieurs porcs, dont la victime, commencent à se mordre la queue dans un box. En plus de la blessure au niveau de la queue même, la caudophagie peut aussi entraîner des inflammations et des abcès qui remontent le long du canal médullaire.

Pour prévenir la caudophagie, on coupait autrefois la queue des porcelets qui venaient de naître pour n'en laisser qu'un petit morceau. Cette intervention infligeait des douleurs et de la souffrance aux animaux. Pour ces raisons, l'ordonnance sur la protection des animaux interdit depuis le 1^{er} septembre 2008 de couper la queue des porcelets.

Quels sont les matériaux d'occupation préférés des porcs?

Un projet de recherche a été conduit par le Centre de l'OSAV spécialisé dans la détention convenable des ruminants et des porcs afin de déterminer quels étaient les matériaux d'occupation que les porcs à l'engrais trouvaient attrayants et si l'intérêt qu'ils leur portaient persistait après trois semaines. Huit matériaux d'occupation ont été

testés auprès de huit groupes de porcs. Au bout de trois semaines, le matériau était changé de sorte que quatre matériaux différents ont été proposés à tous les groupes.

Les matériaux suivants ont été utilisés:

- paille coupée étalée sur la couche;
- paille coupée parsemée de grains de maïs (200ml par jour) et étalée sur la couche;
- râtelier à paille rempli de paille coupée;
- cubes de paille pressée: un cylindre métallique contenant un cube de 1,5 kg de paille broyée et pressée et de la mélasse. Le cube dépassait de 6 cm du cylindre et était maintenu par une languette métallique fixée à l'extrémité inférieure.
- paille hachée étalée sur la couche;
- roseau de Chine haché étalé sur la couche;
- distributeur de granulés: boîte métallique rectangulaire percée de trous sur ses deux petits côtés, par lesquels passait une chaîne. Deux gros morceaux de bois étaient fixés aux extrémités de la chaîne. La boîte était remplie de granulés de paille qui pouvaient être extraits en manœuvrant la chaîne ou en s'attaquant directement au trou;
- compost décorces dans une mangeoire.

Le 2^e et le 18^e jour après chaque changement de matériau, le comportement de chaque porc à l'engrais a été observé pendant sept heures.

Matériaux préférés et attrait sur la durée

Parmi l'ensemble des matériaux testés, c'est la paille coupée parsemée de grains de maïs qui a le plus plu aux porcs et qui a conservé son attrait durant la période d'observation. Ce résultat n'a rien de surprenant, car quelques grains de maïs seulement font l'effet d'une friandise et incitent les porcs à fouiller la paille sur la durée. Le distributeur de granulés a lui aussi intéressé les porcs de façon répétée. Cette observation s'explique peut-être par la diversité des comportements à adopter pour faire sortir les granulés avec la chaîne et les deux morceaux de bois. Ce sont les cubes de paille pressée qui ont le moins occupé les porcs à l'engrais. Ce faible intérêt est peut-être lié au fait que les porcs peuvent uniquement ronger ces cubes, ce qui réduit les comportements d'exploration possibles.

Pour la plupart des matériaux, une baisse de la fréquence d'utilisation a été observée entre le 2^e et le 18^e jour. Avec la paille coupée étalée sur la couche, l'intérêt des porcs a baissé au fil du temps, alors qu'une petite augmentation a été notée avec le râtelier à paille entre le 2^e et le 18^e jour.

L'étude aboutit à la conclusion que les huit matériaux testés fournissent une occupation suffisante aux porcs à

l'engrais. Dans l'idéal, il faudrait proposer les différents matériaux en alternance afin qu'ils conservent tout leur attrait.

Situation dans l'UE – intérêt pour les expériences menées en Suisse

La directive 2008/120/CE prévoit que la section partielle de la queue ne peut être réalisée en routine. Cette intervention n'est autorisée que si d'autres mesures ont échoué.

Dans la pratique cependant, on coupe la queue de la plupart des porcelets nouveaux-nés de manière routinière. Depuis quelques années, ce sujet fait débat dans les milieux politiques et scientifiques. L'objectif est de limiter cette intervention uniquement aux cas dans lesquels toute autre possibilité est exclue, voire de l'interdire. Dans ce contexte, des collaborateurs du Centre de l'OSAV spécialisé dans la détention convenable des ruminants et des porcs ont pu fournir à plusieurs reprises des informations sur les expériences recueillies en Suisse dans ce domaine à des autorités, organisations et institutions étrangères.